République Française

VILLE DE BASSE-TERRE

GUADELOUPE

BASSE-TERRE

Pôle Direction Générale
Secrétariat Général à l'organisation,
au projet d'administration et à l'Agenda 2030
Service Gestion de l'Assemblée

ORDRE DU JOUR

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025

- **RAPPORT N°01** : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 Juillet 2025.
- **RAPPORT N°02** : Projet de délibération validant la convention de délégation de maîtrise-d 'ouvrage du SMGEAG à la Ville pour la mise en œuvre de l'opération de création de réseau d'eau potable dans la rue du Père Labat et approuvant la convention de rétrocession des équipements au Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau de l'Assainissement.
- **RAPPORT N°03** : Projet de délibération refusant l'acquisition de la parcelle sise 9, rue des corsaires, cadastrée AN 347, appartenant aux héritiers Élie BALTUS, à la suite de l'exercice d'un droit de délaissement.
- **RAPPORT N°04** : Projet de délibération approuvant la convention de mise à disposition de la Maison Coquille, portée par TERRES CARAÏBES, au profit de la Ville de Basse-Terre dans le cadre de l'affectation des services de la Direction Culture et Patrimoine.
- **RAPPORT N°05** : Projet de délibération portant création d'emplois permanents dans le cadre des avancements de grades 2025.
- **RAPPORT N°06** : Projet de délibération adoptant la décision modificative n°1 du Budget Principal 2025
- **RAPPORT N°07** : Projet de délibération pour des corrections sur exercices antérieurs rattrapage d'amortissements.
- **RAPPORT N°08** : Projet de délibération des Admissions en non-valeur des créances irrécouvrables.
- **RAPPORT N°09** : Projet de délibération décidant de constituer une Provision sur l'irrécouvrabilité des créances
- **RAPPORT N°10 :** Projet de délibération relatif au mécénat dans le cadre de l'édition 2025 des grands oratoires
- **RAPPORT N°11 :** Projet de délibération adoptant l'exécution de la programmation 2025 de la Politique de la Ville.
- **RAPPORT N°12** : Projet de délibération sollicitant le surclassement démographique de la ville de Basse-Terre dans la catégorie supérieure des communes de 10 000 à 14 999 habitants.